

Information des Publics VAE DEAP

Intitulé du Diplôme Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture. VAE	Code RNCP 40743	Certificateur Ministère de la Santé et de la Prévention
Date d'Enregistrement Enregistré au répertoire national des certifications professionnelles le 11-06-2025 (selon la dernière mise à jour officielle).		

Objectif principal

L'auxiliaire de puériculture réalise **des activités d'éveil et des soins** visant au **bien-être**, à l'**autonomie** et au **développement** de l'enfant. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant. Il prend en compte la **dimension relationnelle** des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du **soutien à la parentalité**.

Condition d'accès

La VAE DEAP est accessible aux personnes justifiant d'une activité en rapport avec le diplôme visé.

Les étapes d'une VAE DEAP

Comme toute VAE, la VAE DEAP se déroule en trois étapes majeures :

01	02	03
Le livret 1 Son rôle est d'officialiser votre démarche et de valider votre recevabilité. Vous devrez recenser vos expériences en lien avec le diplôme visé dans un CV détaillé.	Le livret 2 Une fois votre recevabilité confirmée, il vous faudra détailler vos expériences professionnelles en lien avec le référentiel du DEAP. Cette étape majeure de la démarche VAE doit permettre de justifier que vous avez acquis les connaissances exigées par le référentiel.	La présentation au jury Enfin, il vous sera demandé de soutenir votre livret 2 devant un jury composé d'enseignants et de professionnels de votre secteur. Cette dernière étape doit vous permettre de développer vos expériences professionnelles afin de démontrer que vos connaissances sont réelles et suffisantes. Le jury rendra sa décision à l'issue de cet oral.

Pourquoi se faire accompagner ?

La rédaction des différents livrets exige une certaine **méthodologie** et une bonne **connaissance du référentiel**. Aussi, la soutenance demande une bonne **préparation** afin de répondre aux exigences du jury. C'est pourquoi il est possible d'avoir recours à l'**accompagnement VAE** : Le centre d'accompagnement vous attribue un **accompagnateur** sélectionné pour sa **bonne connaissance du diplôme** visé et des **attentes du jury**. Il vous aide à **rédiger vos livrets** conformément à la méthodologie attendue et vous **entraîne à la présentation au jury** pour mettre toutes les chances de votre côté.

Le coût d'un accompagnement VAE

Pour en savoir plus, sur le coût de l'accompagnement et les possibilités de financement, merci de nous contacter.

Compétences visées

1. Prendre soin de l'enfant dans ses activités de la vie quotidienne de la naissance à l'adolescence.	2. Observer l'enfant et mesurer les principaux paramètres liés à son état de santé et à son développement.	3. Aider l'infirmier ou la puéricultrice à la réalisation de soins.	4. Assurer l'entretien de l'environnement immédiat de l'enfant et des matériels de soins et ludiques.
5. Recueillir et transmettre ses observations par oral et par écrit pour maintenir la continuité des soins et des activités.	6. Accueillir, informer	7. Accompagner l'enfant et sa famille.	8. Réaliser des activités d'éveil, de loisirs et d'éducation.

Après la VAE DEAP : Emplois et diplômes

L'auxiliaire de puériculture exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier(ière) ou du (de la) puériculteur(trice). Il ou elle travaille le plus souvent dans une équipe pluri-professionnelle et dans des **structures sanitaires ou sociales**.

Après avoir obtenu votre diplôme, vous vous constituerez un **nouvelle expérience** professionnelle qui vous permettra, grâce à la VAE, de viser de **nouveaux diplômes**. Les titulaires d'un DEAP poursuivent généralement vers les diplômes suivants :

- DE Educateur de Jeunes Enfants
- DE Puériculteur(trice) en poursuite d'Étude en formation initiale.
- DE Infirmier(ière) en poursuite d'Étude en formation initiale.

Délai d'accès:

Le délai entre la demande et le début de l'accompagnement est de 15 jours après validation du financement.

Durée de l'accompagnement:

Minimum 24 heures

Taux liés à la VAE

Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels A venir	Taux de poursuite d'étude A venir	Taux d'interruption en cours d'accompagnement A venir
Taux d'insertion professionnelle dans le domaine concerné A venir	Taux d'insertion professionnelle hors domaine concerné A venir	Valeur ajoutée de l'établissement sur le taux d'emploi A venir
Taux national d'obtention du diplôme (VAE) A venir		